



Comprendre le rôle et le statut de l' élu

Connaître ses droits, devoirs et responsabilités pour exercer son mandat en toute légitimité, efficacité et sécurité.

Formation en ligne

- Cette formation est nouvelle et n'a pas encore été évaluée par nos participants

Public concerné : Tout.e élu.e de niveau communal, départemental ou régional.
Pré-requis : Etre titulaire d'un mandat d' élu.e local.e.
Durée de la formation : 3 sessions de 2 heures soit 6 heures de formation

Nos conseillères pédagogiques sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter directement si vous avez des questions



Isabelle Helbling

☎ 06 71 51 89 83

✉ isabelle@elueslocales.fr



Claire Bruggisser

☎ 06 71 51 89 91

✉ claire@elueslocales.fr

Présentation de la formation

Notre formation en ligne permet de comprendre l'organisation des collectivités territoriales, le fonctionnement des instances décisionnelles et le rôle de chaque acteur institutionnel.

I Objectifs

Objectif opérationnel :

- Identifier clairement les droits, devoirs, attributions et responsabilités de l' élu municipal.
- Comprendre le cadre juridique et adopter la bonne posture dans ses relations avec l'administration pour exercer son mandat en conformité avec les règles en vigueur.

I Programme

Module 1 : Comprendre les droits et devoirs de l' élu [Durée : 2h]

- Le statut de l' élu local : droits, garanties et moyens d' exercice du mandat.
- Les obligations déontologiques de l' élu : impartialité, probité, transparence.
- La prévention des conflits d' intérêts et des situations à risque.
- Les principes de la lutte contre la corruption et les responsabilités associées.

Exercice pratique : Analyse de situations concrètes du mandat permettant d' identifier les risques déontologiques et les bonnes pratiques à adopter.

Module 2 : Connaître les attributions et les responsabilités de l' élu [Durée : 2h]

- Les compétences et pouvoirs de l' élu dans l' exercice du mandat.
- Les responsabilités juridiques : pénales, civiles et administratives.
- Les limites du rôle de l' élu et la différence entre responsabilité politique et administrative.
- Les réflexes à adopter pour sécuriser ses décisions et ses actions.

Exercice pratique : Étude de cas sur des situations engageant la responsabilité de l' élu et identification des leviers de sécurisation.

Module 3 : Travailler efficacement avec les services [Durée : 2h]

- La répartition des rôles entre élus et agents territoriaux.
- Les principes d' une collaboration efficace et respectueuse.
- La posture de l' élu dans le pilotage politique et le suivi administratif.
- Les clés pour une communication fluide et constructive avec les services.

Exercice pratique : Mise en situation autour d' un projet impliquant une collaboration élus-services.

I Formatrice/formateur

La formation sera assurée par l' un de nos formateurs expert des collectivités locales, du positionnement politique des élus et du budget des collectivités locales. CV disponible sur demande.

I Conditions d' inscription

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre demande via la plateforme "Mon Compte Formation" de la Caisse des dépôts ou du bulletin d' inscription signé et tamponné de votre collectivité, au plus tard une semaine avant la date de début de la formation.

Comment financer votre formation ?

Que vous soyez membres de conseils municipaux, de communautés urbaines, l' agglomération, de conseils départementaux ou de conseils régionaux, en tant qu' élu.e, votre formation est un droit individuel qui vous

permet de faire financer les frais d'enseignement et les frais de déplacement et de séjour (hébergement et restauration).

EluesLocales est un organisme agréé pour la formation des élus locaux par le Ministère de l'Intérieur. À ce titre, votre formation est finançable par votre collectivité ou par votre Droit Individuel à la Formation (DIF).

Tarifs nets de taxe

L'organisme EluesLocales est exonéré de TVA au titre de l'article 262-4-4-a du CGI

Financement par votre collectivité :	675€
Financement par votre DIF : Possibilité de financement par votre Droit individuel à la formation (DIF)	400€

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Éléments matériels de la formation et accessibilité

Nos formations ont lieu dans des salles que nous réservons partout en France. Toutes les salles que nous louons sont équipées d'un vidéoprojecteur.

En cas de problème d'accessibilité, merci de contacter Elena Sahli au 06 71 51 90 07 pour que nous puissions le cas échéant faire les adaptations nécessaires.

Nos formations en ligne ont lieu via l'outil de visioconférence "Zoom". Merci de vérifier que vous êtes équipé.e d'un ordinateur avec une bonne connexion internet et d'un casque pour le jour de la formation.

Méthode et supports pédagogiques

Tous nos formateurs travaillent à partir d'un support théorique powerpoint qui sera diffusé pendant la formation.

Pour les formations techniques, nos formateurs travaillent à partir de documents issus de leurs expériences dans des collectivités locales pour illustrer des cas pratiques. Vous êtes invité.e à vous munir des documents de votre collectivité si vous souhaitez travailler dessus pendant la formation.

Pour les formations liées à la communication politique, les formateurs réaliseront des mises en situation pour vous familiariser avec les apprentissages théoriques étudiés en formation.

À l'issue de la formation, un support résumé de formation intitulé "Les essentiels" vous sera envoyé par email.

Suivi et évaluation

Les objectifs opérationnels seront évalués en fin de formation via une auto-évaluation des stagiaires.